

AGENCE GÉNÉRALE
DES ÉQUIPEMENTS ET PRODUITS DE SANTÉ



7, rue du fer à Moulin - B.P. 09
75221 PARIS Cedex 05
Standard : 01 46 69 13 13

13, rue Lavoisier
92023 NANTERRE Cedex
Standard : 01 46 69 13 13

POLE PHARMACIE HOSPITALIERE
DES HOPITAUX DE PARIS
Franck HUET - Praticien Chef de Pôle

Service Approvisionnement
et Distribution (SAD - Nanterre)

Franck HUET
Pharmacien des Hôpitaux - Chef de Service
Tel. : 01-46-69-12-90 Fax : 01-46-69-13-28

Secrétariat
Tel. : 01-46-69-14-04 Fax : 01-46-69-13-28
Email : secretariat.distribution.eps@aphp.fr

Francine JEAN-BART
Assistante Médico-Administratif
Tel. : 01-46-69-13-90 Fax : 01-46-69-13-28

Christian DECLERCK
Cadre supérieur de santé
Tel. : 01-46-69-12-96 Fax : 01-46-69-13-28

UF ASSURANCE QUALITE

Nicolas BRASSIER
Pharmacien des Hôpitaux – Responsable de l'UF
Délégué à la mission NRBC
Tel. : 01-46-69-13-04 Fax : 01-46-69-13-28

Anne-Laure RASO
Pharmacien Assistant Spécialiste
Tel. : 01-46-69-13-25 Fax : 01-46-69-13-28

N.
Pharmacien Attaché
Tel. : 01-46-69-14-19 Fax : 01-46-69-13-28

Cécile GROUGI
Cadre de Santé (FF)
Tel. : 01-46-69-13-50 Fax : 01-46-69-13-28
Ctr (retours) Tel : 01-46-69-13-19

UF RETROCESSION

Franck HUET - Pharmacien des Hôpitaux
Responsable de l'UF par intérim
Tel. : 01-46-69-12-90 Fax : 01-46-69-13-28

Nadia MEDDOUR
Pharmacien des Hôpitaux
Tel. : 01-46-69-12-87 Fax : 01-46-69-12-10

Emilie FIGUEIREDO (temps partagé)
Pharmacien Hospitalier Contractuel
Tel. : 01-46-69-13-81 Fax : 01-46-69-12-10

Camille PIZZOFERRATO (temps partagé)
Pharmacien Hospitalier Contractuel
Tel. : 01-46-69-13-81 Fax : 01-46-69-12-10

Katia CLOTILDE
Cadre de Santé
Tel. : 01-46-69-13-15 Fax : 01-46-69-12-10

UF APPROVISIONNEMENT

Anne DARCHY (Médicaments)
Pharmacien des Hôpitaux – Responsable de l'UF
Tel. : 01-46-69-12-89 Fax : 01-46-69-13-94

Camille PIZZOFERRATO (temps partagé)
Pharmacien Hospitalier Contractuel
Tel. : 01-46-69-13-24 Fax : 01-46-69-13-94

Elisabeth TROTIN (Dispositifs Médicaux)
Pharmacien
Tel. : 01-46-69-12-97 Fax : 01-46-69-13-89

Anne-Sophie LE GALL
Cadre de Santé (FF)
Tel. : 01-46-69-13-75 Fax : 01-46-69-13-94

Stupéfians Tel : 01-46-69-12-86

UNITE LOGISTIQUE

Farid SLIMANI
Pharmacien - Responsable de l'Unité
Tel. : 01-46-69-12-42 Fax : 01-46-69-13-28

Emilie FIGUEIREDO (temps partagé)
Pharmacien Hospitalier Contractuel
Tel. : 01-46-69-13-57 Fax : 01-46-69-13-28

Bertrand MARÉCHAL
Ingénieur Logistique
Tel. : 01-46-69-13-20 Fax : 01-46-69-13-28

Linda GUETARI
Cadre Logistique (FF)
Tel. : 01-46-69-13-70 Fax : 01-46-69-13-28

Nanterre, le 02 avril 2020

Mesdames et Messieurs les prescripteurs

Réf. : NM/FH/FJB/20D335

Objet : Procédure temporaire d'envoi des ordonnances par mail

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de l'épidémie actuelle au COVID-19, le service de la POSTE est perturbé sur le territoire national.

Afin de pallier les retards d'acheminement des ordonnances durant cette période, nous mettons en place, temporairement, et cela jusqu'à nouvel ordre, une adresse mail générique à disposition **uniquement** des professionnels de santé, qui servira de boîte postale numérique pour l'envoi des ordonnances : ordonnances.eps@aphp.fr

Nous attirons votre attention sur le fait que, cette adresse mail ne sera consultée qu'une fois par jour (à 16h), pour éditer les ordonnances reçues au cours de la journée. Théoriquement, les ordonnances reçues à J0, seront saisies à J1 pour mise en expédition à J2. Le délai d'envoi des traitements (soit à J+2 après réception de l'ordonnance) pourra être rallongé si le nombre d'ordonnances reçues est trop important par rapport à nos capacités de saisies. Par ailleurs, les changements temporaires d'adresses de livraisons (nombreux compte tenu du confinement) doivent nous être spécifiés directement sur l'ordonnance.

Pour votre information, les ordonnances établies feront l'objet d'une dispensation unique, sans renouvellement possible (1 mois pour les non PCU et jusqu'à 3 mois pour les PCU), afin d'optimiser le traitement des ordonnances et éviter toute désorganisation. Il sera donc nécessaire d'établir, durant la crise COVID-19, une nouvelle prescription à chaque renouvellement comme cela est déjà le cas dans certains centres aujourd'hui. Dans ces conditions, les originaux ne seront pas demandés pour régularisation a posteriori.

Enfin, cette adresse mail ne constitue pas un moyen de communication avec notre unité. L'adresse mail que nous utilisons habituellement (eps-retrocession-sad@aphp.fr) est à privilégier notamment pour la constitution des dossiers des nouveaux patients et pour la réception des ordonnances urgentes **uniquement** après accord d'un pharmacien de l'unité.

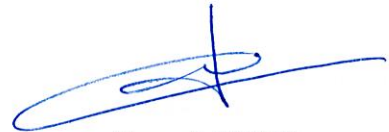
Vous trouverez en pièce jointe, le courrier d'information à destination des patients, les informant de ce changement temporaire de pratique.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Nadia MEDDOUR



Franck HUET

PJ. : Courrier à destination des patients